

Master droit notarial

Par **Madeleine**, le **26/06/2023** à **14:44**

Bonjour,

Je suis en liste d'attente pour une place en master, droit notarial, sur 3 facs. J'ai eu ma licence avec une mention bien. La fac pour laquelle j'ai le plus de chance d'être prise est la catho de Lille, je suis 7e, ma préférence serait pour Nice où je suis pour l'instant 110e. Mes parents n'ont pas les moyens de me payer la catho et de fait je ne sais pas trop quoi faire dans l'hypothèse où j'aurais une place ce soir. Quelqu'un pourrait-il me renseigner ? Merci.

Par **Lorella**, le **26/06/2023** à **18:00**

bonsoir,

des réponses ici

<https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/06/2023** à **07:22**

Bonjour

Les frais de l'institut catholique de Lilles sont en effet extrêmement élevés. Ils disent s'adapter aux revenus des étudiants mais le plus bas tarif est tout de même de 3 000 €

<https://www.fld-lille.fr/frais-de-scolarite-et-aides-financieres/>

La seule solution est de souscrire à un prêt étudiant.

PS : Vous n'avez postulé qu'à trois faculté ?

Par **Madeleine**, le **28/06/2023** à **10:42**

Bonjour,

J'ai candidaté auprès de 31 facs et n'ai eu que 3 réponses "positives" en liste d'attente. J'ai un cursus DUT suivi d'une licence en droit, le tout sans redoublement. Cependant, j'ai fait ma licence à l'UCO d'Angers et je finis par m'interroger : n'est-ce pas la raison du rejet de ma candidature ? J'avais déposé celle-ci à Montpellier et ils n'acceptaient pas d'étudiants venant d'universités privées.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/06/2023** à **14:36**

Bonjour

Je ne saurais vous répondre. J'ai du mal à comprendre la décision de Montpellier. Dès lors que les diplômes sont reconnus, je ne vois pas pourquoi on écarterait les étudiants des universités privés.

Par **JaredGorsuch**, le **28/07/2023** à **14:44**

Bonjour,

Je comprend que vous avez des préférences sur l'université de Nice, cependant vos chances d'être acceptée à la catho de Lille soient plus élevées, étant donné que vous êtes en 7e position sur leur liste d'attente. Concernant les frais de scolarité à la catho de Lille, si vos parents n'ont pas les moyens de vous les payer, il existe certainement des solutions pour vous aider à financer vos études, par exemple, les bourses et aides financiers, les jobs étudiants.

Bonne continuation